



www.departement974.fr

Dossier de presse



Ensemble, agissons contre LA MOUCHE DES FRUITS *BACTROCERA DORSALIS*

Vendredi 26 juillet 2019,
Exploitation de Robert Claudy à Saint-Paul

Le Département aux côtés des Réunionnais



ÉDITORIAL

Chef de file de la politique agricole, le Département soutient l'ensemble des acteurs et des filières du territoire, dans leur développement, leur structuration et leur diversification. Nous sommes aussi vigilants face aux problématiques rencontrées par le monde agricole local.

La question de la prolifération de la mouche des fruits, depuis 2 ans maintenant, est ainsi devenu un enjeu d'intérêt général, tant la menace sur la filière fruits, et notamment la filière mangue, est extrêmement importante.

En effet, cette espèce invasive dont les premiers dégâts ont été enregistrés dans l'Ouest de l'île, a désormais colonisé l'ensemble de l'île. Les pertes sont considérables chez certains producteurs, engendrant un manque à gagner et mettant en péril certaines productions péi.

Aussi, dans une démarche partenariale et concertée, les acteurs du monde agricole, avec le concours de l'État et du Département, ont engagé le combat contre la mouche des fruits à travers différents moyens : mise en place de dispositifs de lutte, sensibilisation et communication autour des bons gestes à adopter, autant auprès des professionnels que du grand public.

Au-delà de la lutte contre une espèce invasive qui menace un pan majeur de notre économie, il s'agit surtout de réaffirmer notre engagement total pour le développement de notre agriculture, soumise à des défis d'envergure pour l'avenir : l'évolution démographique, la mutation du modèle agricole ou encore le phénomène de mondialisation. Ce sont autant de défis que le Département s'efforce de relever, avec l'ensemble des partenaires, dans le cadre du projet AGRIPéi 2030, afin de soutenir une agriculture réunionnaise, au service de l'Homme réunionnais.

Cyrille Melchior.

La mouche des fruits

La mouche des fruits *Bactrocera dorsalis* a été détectée par la Fédération Départementale des Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de La Réunion (FDGDON).

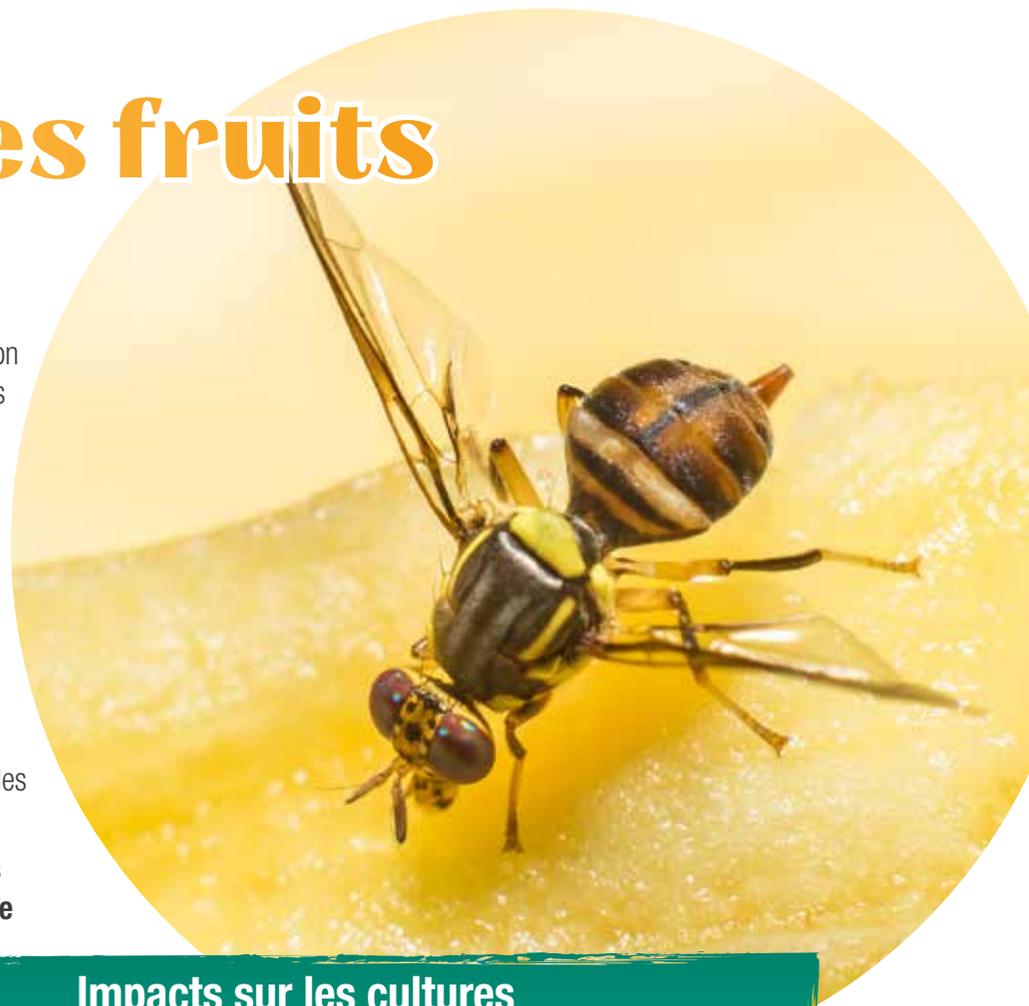
Installée sur toute l'île, cette peste est originaire d'Asie, préfère les climats tropicaux et est présente dans toute la zone océan Indien (Comores, Mayotte, Maurice, Madagascar, Afrique, La Réunion).

Celle-ci a colonisé en quelques mois une majorité de notre île, avec des impacts déjà significatifs sur certaines productions. C'est le cas notamment pour la production de mangue dont certaines exploitations ont eu des pertes conséquentes lors de la dernière récolte.

Ses hôtes favoris sont la mangue, la goyave, la papaye, les agrumes, les anones, la banane, les cucurbitacées, les piments, la tomate, etc.

Sa capacité d'invasion est telle qu'il est urgent de prévoir des moyens de sensibilisation et de lutte en amont de la prochaine saison des fruits, c'est-à-dire au mois de septembre.

43 % des exportations des professionnels export et 80 % des expéditions de colis par les particuliers se déroulent en fin d'année. La présence de *Bactrocera* sur des productions majeures comme la mangue, et potentiellement sur le letchi et le fruit de la passion, vont engendrer de fortes contraintes sur les expéditions en fin d'année.



Impacts sur les cultures

- ◆ Dégâts occasionnés par les larves,
- ◆ Affaïssement des tissus, pourrissements, coulures suite aux pontes de la mouche avec émergence d'asticots qui provoquent en se nourrissant de la pulpe des lésions irréversibles et le pourrissement des fruits et légumes,
- ◆ Maladies secondaires : anthracnose, bactérioses...
- ◆ De 10 à 80 % de pertes sur la production de mangues au Kenya, surtout les variétés tardives.



La filière fruits et légumes, un enjeu majeur pour le Département

Le Département, Collectivité compétente en matière agricole, marque une volonté affirmée de soutenir les agriculteurs en mettant en place les conditions d'un développement des exploitations. Il intervient à plusieurs niveaux :

- ◆ stratégique dans le cadre d'une large réflexion (AGRIPéi) destinée à bâtir les fondations du modèle agricole de demain ;
- ◆ organisationnel en finançant l'encadrement technique des agriculteurs par les structures ;

- ◆ de l'exploitation au travers des aides à la diversification végétale et à la modernisation des exploitations en lien notamment avec le FEADER ou les aides départementales spécifiques qui permettent notamment de développer la production locale.

Le Département soutient techniquement et financièrement la diversification végétale et le développement de produits agricoles prioritaires.

La filière fruits et légumes réunionnaise

- ◆ 100 000 tonnes produites par an
- ◆ Elle couvre près de 75 % des besoins locaux (frais)
- ◆ 2 000 exploitations
- ◆ La production est dominée par des agriculteurs non affiliés à une forme de regroupement (type coopérative), soit 80% des producteurs locaux de fruits et légumes
- ◆ Exportation de 2 800 tonnes/an
- ◆ Stabilité des surfaces totales : 5 580 ha aujourd'hui contre 5 225 en 2000
- ◆ Les exploitations fruitières et légumières se caractérisent par de « petites » surfaces, en moyenne inférieure à 1 ha sauf pour les exploitations spécialisées (2 ha en moyenne pour la culture fruitière et 1 ha en moyenne pour les cultures légumières).



La filière fruits et légumes, un enjeu majeur pour le Département

S'agissant de la **production de fruits et légumes**, la **Collectivité mène une action forte et résolue pour soutenir la production locale** : soutien à la production des 11 fruits et légumes prioritaires, aides post cyclones pour le redémarrage des exploitations, accompagnement des exploitations dans leurs démarches de qualité, soutien des fêtes du terroir, Amapéi, marchés des producteurs...

Il s'agit d'une ambition d'autant plus forte que les productions réunionnaises sont souvent des productions d'excellence, notamment les productions fruitières fortement prisées à l'export comme l'ananas, le letchi ou la mangue. L'étude AGRIPéi se fonde sur une amplification des productions de diversification sur le territoire, comme facteur de débouchés et de revenus pour les agriculteurs.

L'action du Département porte également sur :

- ◆ **la transformation** avec l'accompagnement de la création d'unités de transformation agro-alimentaire (4 unités de type légumerie pour valoriser 2000 tonnes de fruits et légumes supplémentaires) avec une enveloppe de 1 600 000 € ;
- ◆ **la consommation** en augmentant la part de produits locaux dans la restauration collective avec un objectif de 30 à 35 % de produits agricoles locaux au sein des restaurants scolaires des collèges et lycées et en développant les circuits courts à travers 20 nouvelles AMAPEI, des marchés peï sur l'ensemble des communes et le soutien aux fêtes de terroir ;

- ◆ **l'exportation** à travers la valorisation des produits au Salon International de l'Agriculture sur lequel les produits peï sont présentés et dégustés. De plus, une étude a été lancée afin d'explorer les opportunités de coopération régionale de produits agricoles dans la zone océan Indien ;
- ◆ **la recherche** en accompagnant des organismes de recherche comme l'ARMEFLHOR et des projets innovants qui contribuent à développer de nouvelles techniques et technologies d'exploitation afin d'améliorer la production ou encore d'améliorer l'efficacité face à la gestion des risques phytosanitaires et climatiques.

C'est pourquoi la Collectivité est en veille sur **tous les sujets rattachés aux problématiques de productions agricoles, et végétales en particulier**. Elle soutient techniquement et financièrement la gestion des risques phytosanitaires que ce soit la lutte contre les maladies ou les ravageurs.

C'est ainsi qu'elle a participé **activement (200 000 € par an pour lutter contre le varroa ou contre les rats (80 000 € par an))**.

Sensibiliser aux enjeux de la lutte contre la mouche des fruits

Pour enclencher un processus de lutte destiné à endiguer le phénomène de la mouche de fruit asiatique, le Département et ses partenaires ont souhaité intervenir rapidement au vu des dégâts attendus :

- ◆ prévoir les moyens de sensibilisation et de lutte contre la mouche des fruits, en amont de la prochaine saison des fruits qui commencera en septembre 2019 ;
- ◆ alerter et réaliser des témoignages d'agriculteurs ;
- ◆ présenter des moyens de lutte ;
- ◆ sensibiliser les agriculteurs et la population afin d'agir ensemble pour limiter ses dégâts voire éradiquer ce fléau d'où cette action de ce jour chez Robert Claudy.

Exploitation de Roger Claudy

Surface totale

Environ 10 ha dont 7 en mangue américaine, 1 ha en margoze et 1,5 ha en gros piment

Adresse

739 route du Piton DEFEAUD, 97460 Saint-Paul
Tél. 0692 85 35 21

Tout à chacun peut participer à sa manière à cette action, avec des gestes adéquats dans l'entretien de son jardin, la mouche étant également présente sur les arbres des particuliers.

Afin de mettre en œuvre des actions de lutte appropriées, **près de 270 000 €** ont été débloqués, en partenariat avec l'organisme de veille référent, **la FDGDON**.

Deux actions dirigées vers les professionnels ont été retenues :

- ◆ faciliter l'acquisition de 35 000 pièges destinés à surveiller le phénomène, et limiter les populations de mouches à hauteur de 157 000 € (Fonds propres du Conseil départemental) ;

Nombre d'ha agricoles traités : 3 500 ha

Nombre de pièges installés par ha : 10

Nombre d'agriculteurs concernés : 2 500

- ◆ informer (conseils sanitaires) et animer des luttes collectives à travers un encadrement technique de huit techniciens pour un montant de 111 697 € (Fonds FEADER).



Comment lutter contre ce phénomène ?

La collecte des fruits et légumes

Il s'agit de ramasser les fruits au sol ou douteux sur pied, les enfermer hermétiquement dans un sac plastique et les disposer au soleil pendant 15 jours. Une fois fermé, ne plus ouvrir le sac ! Ne pas jeter les légumes et fruits au compost. Les fruits piqués peuvent aussi être donnés aux animaux : l'objectif étant de stopper le cycle rapide (21 jours en moyenne) de reproduction.

Favoriser les insectes utiles et ennemis naturels de la mouche

Il s'agit de favoriser le développement de l'ennemi naturel de la mouche, la micro-guêpe appelée *Fopius arisanus* qui parasite et détruit les œufs et larves de la mouche par l'utilisation d'un augmentorium.

Surveillance des mâles

Le méthyleugénol est un puissant attractif sexuel pour les mâles. Il permet de surveiller la population sur la parcelle (10 pièges par ha).

De nouvelles techniques vont être expérimentées pour réduire les dégâts de cette mouche :

- ◆ Ensachage des fruits ◆ Culture sous-filets ◆ Autres piègeages
- ◆ Plantation de plantes-pièges à proximité du verger ◆ Projet de lutte autocide
- ◆ Association culture/élevage (volailles sous les arbres...).



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

iNFORMATIONs

Département de La Réunion
Direction de la Communication

Contact presse :

Michèle Bénard • 0692 974 772

michele.benard@cg974.fr